Cuinzier, canton de Belmont (Loire), qui paraît avoir porté, dans les chartes du xi° et du xi° siècle, celui de Cum-riacus (1). Il semble bien plus vraisemblable de placer cette localité à Quinsonnas, hameau situé dans la commune de Sérezin, près de Bourgoin (Isère), où existe encore un ancien château féodal, possédé aujourd'hui par M. le vicomte de Rambuteau.

Sancti Andreæ (castrum). — Ce château ne peut être celui de Saint-André-de-Briord, comme le pense M. Guigue (p. 135, note 11, et p. 192), mais bien celui de Saint-André-de-Revermont, appelé aussi Saint-André-sur-Suran. Tous les historiens s'accordent, en effet, pour placer à Saint-André-sur-Suran le château donné par Guillaume de Coligny à l'Eglise de Lyon Ainsi l'ont pensé l'abbé Jacques et La Teyssonnière (2). Guichenon et après lui M. Debombourg nous montrent aussi Saint-André-sur-Suran en possession des Coligny (3). Enfin ce qui tranche la difficulté, c'est que l'Obituaire lui donne (p. 135) le nom de Saint-André-de-Revermont, et que M. Guigue reconnaît lui-même (p. 72, note 5) que la donation de Guillaume de Coligny avait pour objet ce dernier château.

Sanctus Cyricus (p. 99, note 2 et p. 251). — Saint-Cyr-les-Vignes, canton de Feurs (Loire), et non Saint-Cyr-de-Favières, canton de Saint-Symphorien-de-Lay, qui dépendait de l'abbaye d'Ainay. Saint-Cyr se trouve

⁽¹⁾ Cartul. de Saint-Vincent-de-Mâcon, ch. 607 et p. 557.

⁽²⁾ L'abbé Jacques, L'Eglise primatiale de Saint-Jean, p. 199. — La Teyssonnière, Recherches historiques sur le département de l'Ain, t. II, p. 171.

⁽³⁾ Guichenon, Histoire de la Bresse, pp. 26 et 216. — Debombourg, Atlas historique du département de l'Ain.